

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

APERS - 18 avenue Laurent Vibert
Espace Frédéric Mistral - 13090 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04 42 52 29 00 - Fax 04 42 52 29 09
E-mail : congresnational2014@apers13.com

Dans les domaines socio judiciaires et de l'aide aux victimes, les associations sont des actrices incontournables de la réponse sociale. Elles contribuent à mettre en œuvre les décisions de justice ou permettent aux auteurs et victimes d'infractions pénales de restaurer leur estime de soi et leur pleine citoyenneté. Elles sont au cœur des diverses politiques publiques qui concourent à la prévention de la délinquance, la prise en charge et l'accompagnement des justiciables. Pourtant, comme dans d'autres secteurs, les associations sont fragilisées par leur mode de financement, la restriction des subventions et les incertitudes quant aux modalités de contractualisation (contraintes européennes, décentralisation, mise en concurrence...).

Confrontés à cette instabilité institutionnelle et professionnelle, les réseaux nationaux socio judiciaire et d'aide aux victimes ont souhaité organiser avec l'APERS un congrès national, pour échanger, clarifier et consolider la place des associations dans la mise en œuvre des politiques publiques d'intérêt général qui les concernent.

Ce congrès aura pour objectif de permettre des échanges entre les différents acteurs, notamment publics, quant à l'avenir du partenariat avec les associations et la pérennité de leurs actions en matière de prévention de la délinquance et de l'aide aux victimes.

L'union des deux réseaux nationaux dans le cadre de ce congrès illustre la nécessaire complémentarité et cohérence des réponses à apporter aux auteurs et aux victimes. Comme l'écrivait Micheline Baril « auteurs et victimes sont l'un et l'autre, partie prenante de l'infraction, l'endroit et l'envers du crime ».

Avec le partenariat et le soutien de :



AIR FRANCE & KLM
Global Meetings



JURISassociations



Auteurs & Victimes : des associations au coeur des politiques publiques



Journées animées par Pascal Weil, journaliste

19 & 20 juin 2014
Congrès National
des fédérations Citoyens & Justice et INAVEM
organisé par l'APERS

Théâtre des Salins - Quai Paul Doumer - 13500 Martigues

Le mercredi 18 juin 2014 est consacré aux assemblées générales des fédérations INAVEM et Citoyens et Justice, qui seront suivies d'une réception donnée par M. Gaby CHARROUX, Député-Maire de Martigues à 19h30.

Jeudi 19 juin 2014

8h30
9h00

Accueil

Propos d'ouverture

Gaby CHARROUX - Député-Maire de Martigues
Isabelle TERRANCLE - Présidente de l'APERS
Michèle DE KERCKHOVE - Présidente de l'INAVEM
Thierry LEBÉHOT - Président de Citoyens et Justice
Témoignage de Robert BADINTER - Ancien Garde des Sceaux

9h30
9h40

Introduction par Pascal Weil - animateur du congrès

Le paysage associatif français

Viviane TCHERNONOG - Chercheuse CNRS (Centre d'économie de la Sorbonne)

10h10

Focus sur les associations socio-judiciaires et d'aide aux victimes

Denis L'HOUE - Directeur Général de Citoyens et Justice
Sabrina BELLUCCI - Directrice Générale de l'INAVEM
Echanges avec la salle

11h15

Discours des Présidents des fédérations

12h00

Discours de Madame la Garde des Sceaux - Ministre de la Justice

12h45

Déjeuner

14h30

TABLE RONDE N°1 : Les mutations du modèle économique associatif

Diminution des subventions, augmentation des commandes publiques, sollicitation de la participation financière des usagers, recherche de financements privés : comment les financements impactent l'intervention des associations socio-judiciaires et d'aide aux victimes ?

Illustrée par une vidéo

Soutenir les associations : un choix politique

Michel VAUZELLE - Président du Conseil Régional

Coproduction de l'intérêt général

Carole SALERES - Conseillère technique associative

Commission européenne, subvention et fiscalité associative

Brigitte CLAVAGNIER - Avocate au Barreau de Lyon

Echanges avec la salle

16h00

Pause

16h15

TABLE RONDE N°2 : La plus-value sociale de l'intervention associative

Comment mesurer, défendre et promouvoir la contribution spécifique de l'intervention associative au service d'une justice préventive, médiatrice et restaurative ?

Illustrée par une vidéo

Place des usagers dans l'évaluation des politiques sociales

André DUCOURNAU - Président du comité d'orientation stratégique de l'ANESM et Vice Président du GNDA

Témoignages associatifs

Réparation pénale des mineurs

Jeanne CLAVEL - Directrice générale de la Sauvegarde du Val d'Oise

Accompagnement des victimes

Edith MONSAINGEON - Directrice de l'AVAD 13

Témoignage du Ministère de la Justice

Nathalie RIOMET - Chef de Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes du Ministère de la Justice
Echanges avec la salle

18h30

Fin de la première journée

19h30

Soirée conviviale

Vendredi 20 juin 2014

8h30

Accueil

9h00

TABLE RONDE N°3 : Complémentarité des actions associatives et des politiques publiques

Comment assurer une meilleure articulation des acteurs au bénéfice des auteurs et des victimes d'infractions ?

Illustrée par une vidéo

Interministérialité et réponses associatives

Yannick BLANC - Président de la Fonda, Préfet

Une prise en charge adaptée, cohérente et concertée des violences conjugales

Dominique MOYAL - Procureure de la République TGI d'Aix-en-Provence

Véronique HERNANDEZ - Chef de service de l'Aide aux Victimes - APERS

Olga LOUIS-RICHON - Chef de service Activités socio-judiciaires - APERS

Placement extérieur, une mesure au carrefour des politiques publiques

Yannick ANVROIN - Directeur de l'association APREMIS

Téléphone Grand Danger, un indispensable travail partenarial en direction des victimes

Jérôme JANNIC - Directeur de SOS VICTIMES 93

11h15

Débat général avec la salle

12h00

Grand Témoin : Synthèse

Jean DANET - Maître de conférences à la faculté de droit de Nantes, Avocat honoraire

12h30

Conclusion des Présidents des fédérations

12h45

Buffet déjeunatoire